

senterait une occasion de le faire... En attendant il ne négligeait rien pour captiver sa confiance, et il se décida à combler ses vœux.

En conséquence il pria le fils de famille détenu sous prévention de faux en écriture de commerce de le faire appeler à la salle des avocats la première fois qu'Henry de la Tour-Vaudieu viendrait s'entretenir avec lui.

Le fils de famille, qui se nommait Jules Renaudy, en prit l'engagement et tint parole.

Le surlendemain, après une conférence avec son avocat, il annonça au mécanicien que celui-ci allait le faire demander.

— Ne va pas m'oublier surtout ! dit vivement Jean-Jeudi.

— Soyez tranquille... Chose promise, chose due...

Dix minutes s'écoulèrent, puis on appela René, on le conduisit à la pièce réservée aux entretiens des avocats et de leurs clients, et on le mit en présence d'Henry de la Tour-Vaudieu.

— C'est vous qui vous nommez René Moulin ? demanda le jeune homme.

— Oui, monsieur...

— Avant de vous faire appeler j'ai voulu prendre connaissance, au greffe, du libellé de votre écrou. Vous êtes inculpé de complot contre la sûreté de l'Etat et contre la vie de l'empereur...

René fit un signe affirmatif.

— Et, comme tous les gens qu'on accuse, poursuivait l'avocat, vous niez ?

— Je nie, répliqua le mécanicien, mais comme tous les gens accusés à tort et que soutient la certitude de leur innocence !...

VIII

Henry de la Tour-Vaudieu regarda bien en face l'homme qui lui parlait ainsi et dont les yeux exaltaient la franchise.

La physionomie de René lui sembla sympathique.

La netteté de sa réponse lui plut.

— Pour continuer utilement cet entretien il faut que je connaisse à fond les charges qui pèsent sur vous... fit-il avec bienveillance. J'ai besoin d'étudier votre dossier... C'est vous dire que je consentirai probablement à me charger de votre défense, mais il est indispensable que vous me disiez la vérité, rien que la vérité, toute la vérité...

— Ah ! monsieur, s'écria le mécanicien, je vous le jure, et je n'aurai pas grand mérite à cela, n'ayant rien à cacher...

Le jeune homme poursuivit :

— Je ne puis ni comprendre ni approuver l'avocat qui devant le tribunal a recours au mensonge pour obtenir l'acquiescement de son client... Je ne saurais convaincre les autres si je n'étais convaincu le premier. Je ne l'essayerais même pas... A mon point de vue la profession que j'exerce, et qui me paraît belle entre toutes, n'est point un état mais bien un sacerdoce... Arracher le coupable à force d'éloquence au châtiement qu'il a mérité, me paraît une action mauvaise...

— Vous avez raison, monsieur, et je partage absolument une manière de voir qui vous fait honneur...

— Mettez-moi rapidement au courant de votre passé...

René Moulin raconta, en aussi peu de mots que possible, son existence en Angleterre, son retour, et la façon dont il avait été arrêté au sortir du cimetière Montparnasse où il venait de suivre un convoi.

Seulement, ne pouvant divulguer le secret qui n'était pas le sien, il passa sous silence tout ce qui concernait la famille Leroyer.

Il analysa son interrogatoire ; il énuméra les faits que le juge d'instruction prétendait mettre à sa charge, et la manière dont il avait répondu à chaque question.

Enfin il parla de la descente de police faite à son domicile et du résultat négatif de cette descente.

— Aviez-vous véritablement perdu la clef de votre logement ? demanda l'avocat.

— Oui, monsieur... répondit René que des motifs qui nous sont connus obligeaient à ce mensonge.

— Depuis combien de temps êtes-vous absent de Paris ?

— Depuis dix-huit ans.

— Et vous avez passé la majeure partie de ces dix-huit ans à Portsmouth ?

— Je n'en suis pour ainsi dire pas sorti...

— Pouvez-vous produire un certificat de la maison où vous étiez contre-maître ?

— Je possédais ce certificat... On a dû le prendre chez moi et le joindre à mon dossier... Il suffirait d'ailleurs d'en demander un duplicata en Angleterre pour l'obtenir.

— Vous avez la certitude qu'on n'a trouvé dans vos papiers rien de compromettant ?

— On ne pouvait trouver ce qui n'existait point.

— Comment expliquez-vous votre arrestation ?...

— Je ne l'explique pas du tout, ne pouvant la comprendre moi-même...

— Croyez-vous que vous avez été dénoncé par quelque ennemi ?

— Nullement... Qui pourrait me haïr ?... Je ne cause de préjudice à personne, je n'inspire d'ombrage à qui que ce soit... Je ne connais à Paris qu'une pauvre veuve dont je conduisais le fils au cimetière, et je la voyais ce jour-là pour la première fois depuis mon retour en France.

— Lorsqu'on vous a arrêté, depuis quand étiez-vous à Paris ?

— Depuis une semaine...

— A quoi avez-vous employé votre temps pendant ces huit jours ?

— A chercher la pauvre femme dont le fils allait mourir, la veuve de mon premier patron...

— Avez-vous parlé politique dans les cafés, dans les lieux publics, et formulé quelques critiques contre le régime impérial ?

— Jamais ! D'abord, (ainsi que je le disais au juge d'instruction qui n'avait pas l'air de me croire), je ne m'occupe ni peu ni beaucoup de politique, et je serais fort embarrassé pour formuler une opinion... Ensuite, je ne vais guère au café et je n'y adresse point la parole à des inconnus... Un soir cependant je me suis attardé dans un établissement des Batignolles (la *Canette d'Argent*, rue des Acacias) tenu par un nommé Loupiat que j'ai connu quand j'étais gamin... J'ai même eu le bonheur, ce soir-là, de sauver la vie à un commissaire de police...

— Dans quelles circonstances ?

René narra les faits qui sont connus de nos lecteurs.

Henry de la Tour-Vaudieu prenait des notes sur un agenda.

— Comment s'appelle le commissaire à qui vous avez rendu un si grand service ?

— C'est celui de l'arrondissement, mais je ne sais pas son nom...

— Il sera facile à trouver et nous le trouverons, car nous aurons besoin de lui... Je vais au parquet prendre connaissance de votre dossier et je reviendrai très prochainement vous voir...

— Je vous remercie, monsieur... Permettez-moi de vous dire que je ne suis pas sans argent et que je vous prie d'être tranquille pour la question des honoraires.

— Nous parlerons de cela plus tard... fit le jeune homme en souriant.

— C'est que j'ai une somme déposée au greffe, reprit René, et j'aurais pu payer tout de suite...

— Plus tard... plus tard... interrompit Henry de la Tour-Vaudieu.

— Comme il vous plaira, monsieur... Si j'insistais, c'est que...

Le mécanicien s'interrompit.

— C'est que, quoi ? demanda l'avocat en souriant.

— J'aurais à solliciter de vous un service.

— Lequel ?...

René paraissait éprouver quelque embarras.

— Voyons, reprit Henry, parlez ! Que craignez-vous et à quel propos cette hésitation ?... Désirez-vous m'envoyer en mission auprès de quelqu'un qui pourrait témoigner pour vous ?

— Non, monsieur...

— Alors, expliquez-vous... je ne puis deviner.

— Monsieur, il s'agit d'un détenu auquel je m'intéresse sans trop savoir pourquoi... Un pauvre diable qui n'a pas le sou et qui voudrait être défendu... Or, je lui ai promis de payer son défenseur...

— Ce détenu est-il impliqué comme vous dans une affaire politique ?

— Non, monsieur...

— De quoi est-il inculpé ?

— De vol.

Henry de la Tour-Vaudieu fit un geste de dégoût.

— Mais, se hâta d'ajouter René Moulin, il jure ses grands dieux qu'il est innocent...

— A-t-il un alibi ?

— Oui, monsieur, et un alibi incontestable, à ce qu'il prétend...

— Est-ce un récidiviste ?

— Je ne pourrais l'affirmer, mais j'en suis convaincu...

— Comment explique-t-il son arrestation ?...

— Il dit qu'il a été dénoncé faussement par un camarade qui lui en voulait.

— Le nom de cet homme ?

— Jean-Jeudi...

— Est-ce un surnom ?

— Monsieur, c'est son vrai nom... C'est comme ça qu'on l'a inscrit le jour de la *Saint-Jean*, un jeudi, sur le registre des enfants trouvés.

En entendant ces mots, Henry tressaillit.

Lui aussi, (malgré la haute position qu'il occupait dans le monde), était un enfant trouvé.

Il s'en souvenait.

— Ceci, dit-il à René, est un titre à mon intérêt. Ces déshérités, venus au monde par la mauvaise porte, ne reçoivent guère de bons conseils pour les guider, et trouvent rarement des gens charitables pour les recueillir et leur donner une famille. Je verrai votre protégé...

— Aujourd'hui, monsieur ?

Henry consulta sa montre.

— Oui, tout de suite... répondit-il, je vais le faire appeler.

— Il est convenu que je payerai pour lui, monsieur...

— C'est bon... c'est bon... dit le jeune avocat avec un nouveau sourire. Nous causerons de cela en temps utile... Vous pouvez compter sur moi, mon ami, car je crois que vous êtes un brave garçon...

— Vous aurez la preuve, monsieur, que vous me jugez bien.

Henry sonna.

Un gardien vint prendre René pour le reconduire au préau.

— Monsieur l'avocat n'a plus personne à demander ? fit-il.

— Pardonnez-moi, répondit le jeune homme. Je désirerais voir le nommé Jean-Jeudi.

— Je vais l'amener.

Le gardien quitta le parloir des avocats avec René Moulin.

— Ce pauvre garçon, je n'en puis douter, se disait Henry, est une victime du zèle aveugle de la police... les agents veulent se distinguer à tout prix !... Le mécanicien arrive d'Angleterre où se trouvent les chefs du parti révolutionnaire... C'est assez pour qu'il soit suspect... On l'arrête !... S'il est coupable il est de bonne prise... S'il est innocent, tant pis pour lui ! Halte-là, messieurs ! nous avons le droit de défense !...

La porte du parloir se rouvrit et le gardien reparut, accompagnant Jean-Jeudi.

— Voici l'homme que vous avez demandé, monsieur l'avocat, fit-il.

Il poussa l'inculpé dans la salle et se retira.

Jean-Jeudi salua le moins gauchement qu'il put et se dirigea vers le jeune homme.

Le nom de la *Tour-Vaudieu*, prononcé dans la prison par le fils de famille Renaudy, lui avait fait dresser l'oreille, nous le savons.

Ce de la Tour-Vaudieu était le fils du grand seigneur, du haut dignitaire dont l'ex-tabellion Plume d'Oie avait cru deviner le nom au bas d'une lettre écrite vingt années auparavant, et qui semblait avoir eu pour but de préparer le crime du pont de Neuilly.

Aussi est-ce avec attention que le vieux voleur avait prié René Moulin de choisir cet avocat et de le charger de sa défense.

Quel était le but de Jean-Jeudi ?

Le savait-il lui-même d'une façon bien positive ? Espérait-il arriver par le fils à la certitude de la culpabilité du père dont la preuve lui manquait jusqu'à cette heure ?

Cette espérance, en supposant qu'elle existât réellement, eût été au plus haut point chimérique.